

CARTOGRAPHIE OPJ



SAISON 2 – ÉPISODE 1

Le nouvel arrêté fixant la liste des officiers de police judiciaire du Corps d'Encadrement et d'Application de la Police Nationale, et modifiant celui du 01/07/2021 est paru ce jour au Journal Officiel.

Il est la photographie des postes OPJ au 01/01/2022.

18 707 OPJ sont désormais cartographiés (+1487), alors que 555 sont encore en annexe 2 dudit arrêté, perdant le bénéfice de leur prime au 01/01/2023.



restera attentif aux changements qui impactent de nombreux collègues et Directions (DCPJ, DCRFPN, DCPAF...)

NON ! La cartographie OPJ ne doit pas léser les enquêteurs et obérer l'opérationnalité des services d'investigation !

**Au 1er Janvier 2023, pas cartographié ?
Pas de prime ? REDEVIENS APJ !!!**

CODE PÉNAL

CODE DE
PROCÉDURE PÉNALE



28-04-2022

On ne lâche rien !

FSMI-FO